

Réf: Dossier N° 047293

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LUXE AFRIK IMMOBILIER CI »

Siège social Abidjan, Marcory, GFCl, Lot 220, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/03/2021 , et enregistrés au CEPICI le jeudi 21 octobre 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LUXE AFRIK IMMOBILIER CI »

Objet :

- Gestion
- Location
- Vente
- Achat
- Construction
- Entretien
- Réhabilitation
- Vente de matériels de construction.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (400.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 400 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Marcory, GFCl, Lot 220, Ilot 01

Dirigeant(s) : Mlle OUATTARA FATOUMATA (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04740 du 21/10/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°31185/GTCA/RC/2021 du 21/10/2021

